

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 33 (1961)

Heft: 3

Artikel: Immeuble locatif Pully-Lausanne (1959-1960) : architectes J.-P. Vouga FAS, SIA, B. Vouga EPUL, SIA et R. Koutsouris, ing. dipl.

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Immeuble locatif Pully-Lausanne 1959-1960

Architectes: J.-P. Vouga, FAS, SIA, et B. Vouga, EPUL, SIA., R. Koutsouris, ing. dipl.

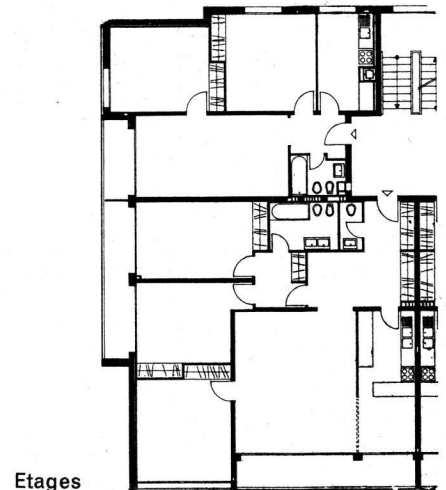
18

La parcelle à disposition, légèrement en retrait des rives du lac, à peu de distance de l'extrémité est du quai d'Ouchy, a l'avantage de s'ouvrir à l'est vers une succession de parcs privés et à l'ouest vers les frondaisons du Denantou. En revanche, elle est peu dégagée vers le sud. Des servitudes très rigoureuses imposaient pratiquement toutes les dimensions du bâtiment ainsi que son implantation; elles exigeaient un dernier étage en retrait et un toit plat.

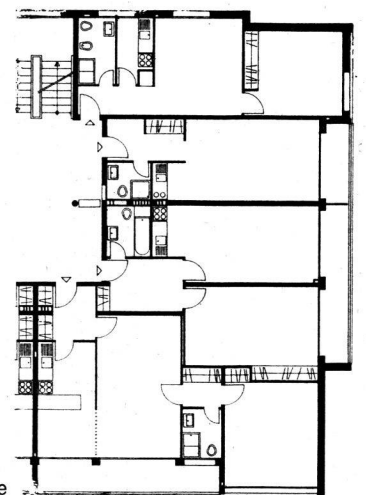
La solution adoptée par les architectes tourne la difficulté de l'étage en retrait en tenant le corps de bâtiment principal à l'aplomb de ce qu'aurait été cet étage supérieur. Le programme prévoyait quatre appartements par étage aux deux niveaux supérieurs et huit petits appartements au rez-de-chaussée. Les pièces, comme les halls et les cuisines, sont largement dimensionnées; les plans des appartements sont satisfaisants; tous sont largement pourvus de balcons très abrités; seuls deux petits logements du rez-de-chaussée n'en ont pas.

La construction, traditionnelle dans sa structure, a été traitée avec le plus grand soin:

- murs extérieurs enduits au mortier fin et peints à la dispersion; soubassement revêtu de marbre brut 2×10 cm.;
- parapets de balcon en tubes carrés; panneaux de glace émaillée et sécurisée, de couleur blanche;
- sur façade nord, volets de bois à jalousies fixes, coulissants;
- cage d'escalier à limons et marches préfabriquées; balustrade en tubes carrés, panneaux de glace claire, main-courante en orme;
- équipement des cuisines par blocs combinés avec dessus acier inoxydable, frigorifiques, armoire basse en tôle émaillée; armoires hautes en bois apparent, panneaux Formica deux tons;
- distribution d'eau chaude par chaudière;
- porte d'entrée équipée d'un «portier électrique»; antenne collective de télévision;
- sols revêtus de parquets collés premier choix, de grès 10×10 pour les cuisines, de grès 2×2 pour les salles de bains et les halls et paliers.

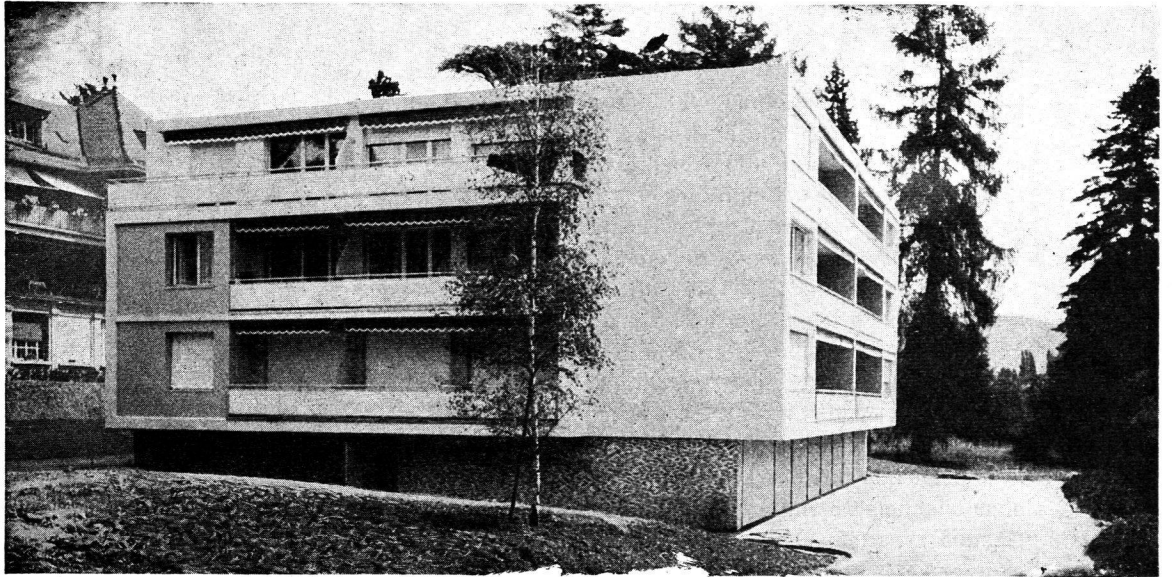


Etages



Rez-de-chaussée





(Clichés *Architecture, Formes + Fonctions.*)

